

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions suivantes s'appliquent :

1 ORGANISATEUR

1. DEKA MEUBLES organise du 28.01.2025 au 08.02.2025 un jeu-concours intitulé « S'abonner au canal WhatsApp d'DEKA MEUBLES SUISSE et participer au jeu-concours».

En participant au présent jeu-concours, vous donnez votre accord à DEKA pour l'utilisation du numéro de téléphone portable et du nom WhatsApp en échange de la perspective de gagner. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment du canal WhatsApp.

En participant au jeu-concours, les participants acceptent les conditions de participation et les informations sur la protection des données mentionnées ici. En cas de violation des conditions de participation ou de tentative de manipulation technique, DEKA MEUBLES peut exclure certains participants du jeu-concours. Dans un tel cas, le prix peut également être retiré et réclamé ultérieurement.

2. Ce jeu-concours n'a aucun lien avec WhatsApp. Il n'est ni sponsorisé, ni soutenu, ni organisé par WhatsApp. L'ensemble des questions, commentaires ou plaintes concernant le jeu-concours doit uniquement être adressé à DEKA via [le formulaire](#) de contact et non à WhatsApp. DEKA et les participants exemptent WhatsApp de toutes les demandes de tiers concernant ce jeu-concours.

2 PARTICIPATION

La participation au jeu-concours est gratuite pour les participants. Une personne n'est autorisée à participer au jeu-concours que si toutes les conditions suivantes sont remplies :

1. La personne participante est une personne physique âgée d'au moins 18 ans ;
2. La personne participante a son domicile permanent et son adresse de livraison en Suisse ;
3. La personne participante prend part au jeu-concours en tant que personne privée et non dans le cadre de son activité professionnelle ou commerciale exercée à titre indépendant ;
4. Les personnes participantes doivent s'abonner au canal WhatsApp d'DEKA avant de participer ou être déjà abonnées ;
5. La personne participante s'est abonnée au canal WhatsApp et a reçu un message de confirmation correspondant pour le jeu-concours. La personne participante doit être abonnée au canal WhatsApp jusqu'au moment du tirage au sort pour pouvoir participer au jeu-concours ;
6. Une participation multiple est exclue.
7. Les personnes participantes peuvent être amenées à justifier de leur éligibilité à participer au jeu-concours. Si les participants ne justifient pas de leur droit de participation dans le délai fixé par DEKA, cette dernière se réserve le droit d'exclure les participants de la participation;

8. Tous les gagnants sont tenus de transmettre les données suivantes à DEKA par WhatsApp dans les 14 jours suivant la notification du gain, pour l'envoi des prix: Prénom, nom de famille, rue, numéro de rue, NPA. Si ces données ne sont pas transmises dans un délai de 14 jours, le prix sera annulé. Les données seront supprimées après l'envoi des prix.

3 PRIX

Nous tirerons au sort le prix suivant parmi toutes les personnes participantes :

- Un matelas à choix d'une valeur de CHF 1'000.-

4 MISE EN ŒUVRE ET DÉROULEMENT

Tirage au sort

Le jeu-concours aura lieu du 10.02.2025 à 00:00:01 c'est sur le canal WhatsApp d'DEKA MEUBLES et autorise chaque personne à participer une seule fois, pour autant que les conditions applicables au point 2 soient remplies.

Le déroulement est le suivant : Chaque personne peut participer une fois, à condition d'être abonnée au canal WhatsApp d'DEKA MEUBLES.

Les prix sont tirés au hasard de manière entièrement automatique. Les participants peuvent gagner le prix mentionné au point 3.

Le gagnant ne sera informé de son gain par WhatsApp qu'après la fin de la période de jeu, au plus tard le 10.02.2025

Ceci à condition que les participants s'inscrivent au canal WhatsApp d'DEKA MEUBLES en participant au jeu-concours ou qu'ils soient déjà inscrits au moment de leur participation et qu'ils ne se désinscrivent pas du canal WhatsApp d'DEKA MEUBLES avant le 10.02.2025

Notification du gagnant, transmission et utilisation du prix

Tous les gagnants seront informés de leur prix par WhatsApp.

Tous les gagnants sont tenus de transmettre les données suivantes pour l'envoi des prix par WhatsApp dans les 14 jours suivant la notification du gain : Prénom, nom de famille, rue, numéro de rue, NPA.

En cas de non-distribution de la notification au gagnant ou d'absence d'informations pour l'envoi du prix, DEKA MEUBLES n'est pas tenue de procéder à des recherches supplémentaires ; dans ce cas, il n'existe aucun droit au prix.

5 EXCLUSION DE PARTICIPANTS

DEKA MEUBLES se réserve le droit d'exclure les participants du jeu-concours en cas de non-respect des conditions de participation, de fausses déclarations, de désinscription prématurée, de manipulation ou d'utilisation de moyens non autorisés.

Si les conditions d'exclusion sont réunies, les prix peuvent être retirés ultérieurement ou les prix déjà versés ou livrés peuvent être réclamés.

6 PAS DE TRANSFERT DE PRIX

Si la transmission du gain au gagnant n'est pas possible, DEKA MEUBLES E est libre d'utiliser le prix d'une autre manière (par ex. attribuer le prix conformément aux présentes conditions de participation aux participants qui n'ont pas gagné ou l'utiliser pour un autre jeu-concours).

7 CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Les problèmes techniques ou autres qui échappent à la sphère d'influence d'DEKA MEUBLES ne relèvent pas de la responsabilité de l'exploitant.

Les éventuels droits de garantie des gagnants sont exclus.

8 MODIFICATION/RÉGLAGE DU JEU-CONCOURS

Sous réserve d'erreurs et de fautes d'impression.

DEKA MEUBLES se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le jeu-concours en cas de circonstances imprévues.

DEKA MEUBLES est notamment en droit d'arrêter, d'annuler ou de suspendre le jeu-concours si

- Une tentative d'abus par manipulation est constatée ; ou
- Une exécution correcte n'est plus garantie, notamment en cas de panne de matériel ou de logiciel, d'erreurs de programme, de virus informatiques ou d'interventions non autorisées de tiers ainsi que de problèmes mécaniques, techniques ou juridiques.

9 NULLITÉ DE CERTAINES CLAUSES

Même si certaines dispositions des présentes conditions de participation s'avéraient invalides, la validité des conditions de participation restantes demeure inchangée. Elles sont remplacées par les dispositions légales.

10 TRANSFERT, PAIEMENT EN ESPÈCES, VOIES DE RECOURS

Le prix n'est pas transmissible. Aucun paiement en espèces n'est effectué. Les prix seront remis ou envoyés aux gagnants uniquement en Suisse. Les éventuels droits au prix ne sont pas transmissibles. Tout échange est exclu. Tout recours judiciaire est exclu.

Le jeu-concours est régi par le droit suisse à l'exclusion des normes de renvoi. Tout recours judiciaire est exclu. Ce jeu-concours ne fera l'objet d'aucune correspondance. Le for juridique est au siège d'DEKA MEUBLES.

11 INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Nous utilisons votre numéro de téléphone portable et votre nom WhatsApp pour l'organisation du jeu-concours, notamment pour déterminer les gagnants et les informer. Les données sont conservées aussi longtemps que vous avez accepté notre communication publicitaire, et au moins jusqu'à la clôture définitive du jeu-concours.

Si vous faites partie des gagnants et que vous nous faites parvenir les données personnelles nécessaires à la remise du gain après avoir été averti, nous traitons:

- Prénom, nom
- Adresse (Rue, numéro, code postal et ville)

La base juridique pour le traitement des données est l'article 31, paragraphe 2, point a) de la LPD. Nous traitons ces données pour le déroulement du jeu-concours et elles restent enregistrées jusqu'à ce qu'un déroulement en bonne et due forme ait eu lieu.

Vous trouverez de plus amples informations sur le traitement des données dans le cadre du canal WhatsApp d'DEKA MEUBLES dans notre [Déclaration de protection des données](#).

Les données ne sont transmises que pour un soutien technique ou opérationnel dans le cadre des objectifs mentionnés, le cas échéant, à des prestataires de services et partenaires de coopération contractuellement tenus de respecter la protection des données. Sans indication des données demandées de manière obligatoire, la participation au jeu-concours ou son déroulement ne sont pas possibles.

Droits des personnes concernées selon l'art. 6 paragraphe 5 LPD, l'art. 25 LPD, l'art. 28 LPD et l'art. 32 LPD :

Droit de rétractation, droit d'accès, droit de rectification, droit d'effacement, droit de limitation du traitement, droit de recours auprès d'une autorité de contrôle.

Veillez utiliser le mot-clé «Jeu-concours WhatsApp» lorsque vous nous contactez à l'occasion de l'exercice de vos droits de personne concernée.

Pour toute question relative à la collecte, au traitement ou à l'utilisation de vos données personnelles ainsi qu'aux droits des personnes concernées mentionnés ci-dessus, vous pouvez vous adresser à la responsable. Le responsable de la protection des données est joignable à l'adresse suivante. Vous êtes informé(e) que si vous utilisez cette adresse électronique, le contenu n'est pas exclusivement porté à la connaissance du responsable de la protection des données.